

Découverte de la nage en eau vive

La commission Nage en Eau Vive du comité inter-régional Pyrénées Méditerranée organise un week-end **découverte de la nage en eau vive les 24 et 25 mars 2007** sur la base d'eau vive Réals à Cessenon sur Orb (34).

Ce week-end est ouvert à tous les clubs du Comité PM. L'objectif de ce week-end est de faire **découvrir l'activité à un grand nombre de licenciés FFESSM.**

QU'EST-CE QUE LA NAGE EN EAU VIVE ?

La Nage en Eau Vive consiste à descendre les torrents et rivières à la nage, équipé de palmes, d'une combinaison néoprène, d'un casque, d'un gilet et d'un flotteur. Sport de glisse à part entière, la Nage en Eau Vive est en lien très étroit avec la nature. Les descentes de torrents offrent des paysages grandioses uniquement visibles par la voie de l'eau.

QUEL EST L'EQUIPEMENT ?

Le nageur est équipé de :

- Flotteur,
- Combinaison,
- Casque,
- Palmes,
- Chaussons,
- Gants,
- Gilet,
- Fixe palmes





COMITE INTER REGIONAL PYRENEES-MEDITERRANEE Commission Nage en Eau Vive

QU'EST-CE QU'UN BASSIN ARTIFICIEL DE SLALOM ?

Un bassin artificiel est une partie de cours d'eau ou un dérivation d'un cours d'eau aménagée pour la pratique des sports d'eau vive (kayak, nage en eau vive, rafting...). Ce sont des tronçons de rivière aménagés où les dangers naturels de la rivière ne sont pas présents.

Sur ces parcours sont disposés en surplomb de la rivière des piquets suspendus à des câbles appelés 'portes'. Ces portes sont disposées pour obliger les pratiquants à respecter des trajectoires. C'est ce que l'on appelle le slalom comme en ski.

PROGRAMME DU WEEK-END

Programme du samedi et du dimanche

10h : Rdv à la base Réals de Cessenon s/Orb

10h30 à 12h : Navigation encadrée par des cadres fédéraux

12h à 14h30 : Déjeuner tiré des sacs,

14h30 à 17h30 : Navigation encadrée par des cadres fédéraux

Objectif : apprentissage ou perfectionnement des gestes techniques de navigation en passant quelques portes de slalom,

17h45 : Fin des activités d'eau

CONDITION DE PARTICIPATION

Les nageurs devront:

Posséder une licence et une assurance valides.

Avoir minimum 8 ans.

Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale (un exemple est présenté en fin du document).

Si le nombre d'encadrants n'est pas suffisant pour accepter toutes les personnes inscrites, nous limiterons le nombre de nageurs par club. Vous serez avisés de cette limite en temps et en heure.

Equipement :

Les nageurs devront porter une combinaison et des chaussons en néoprène, une paire de palmes (si possible sans tuyères). L'utilisation de gants et de fixe palmes est vivement conseillée.

Nous fournirons gilets, casques et flotteurs répondant aux normes de sécurité. Pour faciliter l'organisation, merci de préciser le nombre de casques, gilets et flotteurs que vous pouvez mettre à disposition ainsi que le nombre d'équipements dont vous avez besoin. Merci d'avance de remplir le tableau qui se situe dans les pages suivantes.



Fédération française d'études et de sports sous-marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

COMITE INTER REGIONAL PYRENEES-MEDITERRANEE Commission Nage en Eau Vive

Hébergement :

Les participants et leurs accompagnateurs qui le souhaitent seront hébergés au Camping de Roquebrun situé à une dizaine de kilomètres de la base Réals, dans la limite des places disponibles.

Il s'agit d'un hébergement en gîtes de 4 ou 5 lits, 50 € la nuitée.

Les gîtes sont équipés de kitchenettes.

Nous contacter pour une pré-réservation puis nous adresser votre règlement par chèque afin de confirmer cette réservation.

Repas :

Les repas sont tirés des sacs

Attention, l'encadrement des enfants se limite à la pratique de l'eau vive qui commence lorsque l'on équipe et qui finit lorsque l'on déséquipe les enfants. Les encadrants et l'organisation ne sont pas responsables des enfants à l'extérieur du bassin, les parents ou accompagnateurs sont les seuls responsables.



COMITE INTER REGIONAL PYRENEES-MEDITERRANEE
Commission Nage en Eau Vive

Recensement matériel 24 et 25 mars 2007
Cessenon

Désignation	Week-end Découverte de la Nage en Eau Vive
-------------	--

CLUB (NOM - N° - ADRESSE - TEL)	Responsable de club (NOM - N° - ADRESSE - TEL)

	Mes besoins en matériel	Je peux mettre à disposition
Casque		
Gilet		
Flotteur		
Autre		

Remarque : la mise à disposition du matériel est gratuite et aucune rémunération spécifique ne sera effectuée lors du week-end pour le prêt du matériel.

**Cette fiche est à remplir obligatoirement et à joindre au bulletin d'inscription.
Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.**



Fédération française d'études et de sports sous-marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

COMITE INTER REGIONAL PYRENEES-MEDITERRANEE
Commission Nage en Eau Vive

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation au week-end découverte de la nage en eau vive organisé sur base Réals de Cessenon s/Orb par la commission nage en eau vive du comité inter régional Pyrénées Méditerranée

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

A, domicilié au

agissant en qualité de Père _ Mère Responsable légal ou tuteur

autorise

mon fils :

ma fille :

l'enfant :

Né(e) le..... à, à participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : 24/03/2007 au 25/03/2007

Fait à

le

Signature